

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Groupe Scolaire Saint-Valérien  
Ecole maternelle Saint-Valérien  
Tournus (71)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

N°0711224V\_P\_RNPP

## **Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents**

### **Déploiement national**

**Groupe Scolaire Saint-Valérien  
Ecole maternelle Saint-Valérien  
Tournus (71)**

### **Note de Première Phase (NPP)**

N°0711224V\_P\_RNPP



	<b>Nom / Visa</b>	<b>Fonction</b>
<b>Rédacteur</b>	H. BONY	Ingénieur d'études
<b>Vérificateur</b>	S. SOENE	Chef de projet
<b>Approbateur</b>	A. BARITEAU	Directrice de projet

## **SYNTHESE**

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2<sup>ème</sup> Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Écologie.

### **Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire**

L'école **maternelle** Saint-Valérien (ETS n° 0711224V\_P) est localisée 9, avenue Gambetta à Tournus (71). L'école maternelle accueille 80 enfants âgés de 2 à 5 ans depuis la rentrée 2010, encadrés par 19 adultes (personnels enseignant et encadrant pour le groupe scolaire). Cette école fait partie du groupe scolaire Saint-Valérien qui comprend également une école élémentaire (ETS n°0711224V) faisant l'objet d'un diagnostic spécifique (ETS n°0711224V\_RNPP). L'école maternelle, propriété de la Bourgogne Immobilière (branche du diocèse de l'évêché), s'étend sur une surface d'environ 700 m<sup>2</sup> qui comprend :

- un bâtiment principal de plain-pied avec en partie sud un vide sanitaire,
- un bâtiment destiné à l'école élémentaire dans lequel est présent le réfectoire de l'école maternelle au niveau du rez-de-chaussée ,
- une cour de récréation avec :
  - o une zone en revêtement goudronné,
  - o un bac à sable
  - o une zone de sol à nu
- en partie sud de l'ETS, un jardin pédagogique avec :
  - o une partie engazonnée comportant deux poiriers et un cerisier,
  - o une partie de 30 m<sup>2</sup> destinée à la culture de fruits et légumes (fraises et potirons entre autre)

Les bâtiments et revêtements sont en bon état général. L'école ne possède pas de logement de fonction, mais possède un jardin pédagogique (fruits et légumes consommés par les enfants).

Au cours de la visite, il a été constaté l'absence d'indice organoleptique de pollution.

### **Résultats des études historiques et documentaires**

Cette école maternelle a été aménagée au droit d'une ancienne fabrique de soude et de potasse exploitée durant le 19<sup>ème</sup> siècle et répertoriée dans la base de données BASIAS (n°BOU7100458), ce qui a motivé l'intégration du site à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

L'emprise du groupe scolaire jouxte également une parcelle sur laquelle est établi un garage Ford qui abritait anciennement une station-service. Aucune autre ancienne activité industrielle n'a été identifiée dans le proche environnement de l'ETS.

### **Résultats des études géologiques et hydrogéologiques**

L'école maternelle est localisée au droit de formations argileuses dont l'épaisseur peut atteindre jusqu'à une dizaine de mètre et qui surmontent des formations calcaires.

La première nappe rencontrée au droit du site est contenue dans les formations argileuses et se rencontre à environ 3 m de profondeur. Drainée par la Saône, elle s'écoule d'ouest en est.

### **Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire**

S'agissant d'une école maternelle, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Les trois scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- L'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant du site BASIAS :

La superposition de l'ancienne fabrique de soude et de potasse (BASIAS N° BOU7100458) à l'ETS et la position en contiguïté du groupe scolaire d'une ancienne station-service ne permettent pas de conclure à l'absence d'influence de ces sites sur la qualité de l'air à l'intérieur du bâtiment de l'école maternelle via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- L'ingestion de sols par les enfants :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels a été retenu du fait de la présence d'un jardin pédagogique et de sols à nu et de l'âge des enfants (2 à 5 ans) pour lequel le porté main-bouche est pertinent.

- L'ingestion d'eau potable par les enfants :

Les réseaux d'eau potable de l'ETS étant superposés à l'emprise de l'ancien site BASIAS, la possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations est retenue.

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence du site BASIAS sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments de l'établissement, sur la qualité de l'eau du robinet et sur la qualité des sols superficiels, nous proposons que l'école maternelle privée Saint-Valérien ( n°071124V\_P) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2)** à l'issue de la phase 1.

*Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents- Phase 1  
Ecole maternelle Saint-Valérien Région Bourgogne Département Saône et Loire Commune de Tournus  
Note de Première Phase (NPP) N° 071224V\_P \_RNPP*

Les informations disponibles à ce stade ne mettent pas en évidence la nécessité de mettre en place des dispositions de gestion provisoires dans l'attente des résultats des investigations de Phase 2.

**Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».**